



**VAL D'OISE ENVIRONNEMENT**

Association agréée au titre de la protection de l'environnement

Siège administratif: chez Bernard LOUP, 19 allée du Lac 95330 Domont  
tél 06 76 90 11 62

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

25 juin 2020

### **Réponse au CP de la Communauté d'agglomération Roissy-Pays de France sur la surveillance de la qualité de l'air**

Par un communiqué de presse du 22 juin 2020 l'agglomération Roissy-Pays de France a annoncé la mise en place d'un système de surveillance de la qualité de l'air. Pour Val d'Oise Environnement, l'heure n'est plus à la surveillance, mais à la prise des décisions nécessaires pour améliorer la qualité de l'air. On croirait revenir 15 ans en arrière.

1) la France a été condamnée par les instances européennes pour le non respect des normes réglementaires (prévues à l'origine pour 2015), pourtant pas toujours très ambitieuses ;

2) le Conseil d'Etat dans son arrêt du 12 juillet 2017, rappelait que ce n'est pas l'obligation des moyens, mais bien l'obligation des résultats qui est inscrite dans les traités européens. Il condamnait l'Etat pour le non respect de ses obligations en matière de qualité de l'air ;

3) Depuis le premier Plan régional sur la qualité de l'air de 2000, trois plans de protection de l'atmosphère successifs ont émis des recommandations et introduits des mesures, censées ramener les niveaux des polluants réglementés en dessous des seuils légaux, sans résultats satisfaisants ;

4) Airparif est l'association agréée de surveillance de la qualité de l'air, en Ile-de-France. Elle a acquis une expertise considérable en la matière. Elle produit des cartographies en temps réel, publie périodiquement des inventaires des polluants et mène des études approfondies plus ponctuelles pour définir la contribution des différents secteurs. Ces documents sont tous publics.

En tenant compte de tout ce qui précède, le communiqué de presse de l'agglomération Roissy-Pays de France relève surtout du marketing politique. Rappelons que les instances en charge de la santé, tant régionales (Observatoire régional de santé) que nationales (Santé publique France) produisent régulièrement des évaluations des impacts sur la santé de la mauvaise qualité de l'air, qui, en Ile-de-France, sont massifs, de par la forte densité des populations qui y vivent.

Enfin, on ne peut oublier qu'au cours de la période exceptionnelle que nous venons de vivre, nous avons bénéficié d'une expérimentation grandeur nature, avec des baisses des niveaux de pollution exceptionnels, suite au quasi-arrêt de la circulation automobile, mais aussi de l'activité aérienne, singulièrement absente du CP. Faut-il signaler que dans le cadre de l'étude SURVOL, autour de la plateforme aéroportuaire de Roissy, la contribution en polluants atmosphériques de celle-ci a été estimée du même ordre de grandeur que celle du périphérique parisien ?

Pendant que l'on s'agite autour des études et qu'ADP prépare l'extension de l'aéroport avec le Terminal 4, les franciliens subissent, asthmes, pathologies respiratoires et cardiovasculaires, cancers du poumon et bien d'autres pathologies, de découverte plus récente.

Contact : Bernard Loup, président de Val d'Oise Environnement 06 76 90 11 62